



Les Amis de Mathurin Méheut

Association reconnue d'utilité publique (décret du 18 avril 1985)

Bulletin d'Adhésion

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Tel : Email :@.....

Le montant de la cotisation pour l'année 2017 est de :

- 30 € : cotisation sociétaire
- 50 € : membre de soutien
- à partir de 100 € : membre bienfaiteur

Chèques à l'ordre de : Association *Les Amis de Mathurin Méheut*

Retourner votre bulletin rempli et votre chèque à l'adresse suivante :

Association *Les Amis de Mathurin Méheut*, place du Martray, B.P.70418, 22404 Lamballe

Les cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt qui est matérialisée par un reçu fiscal émis par l'organisme bénéficiaire (pour les particuliers ces versements donnent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable (art. 200 du CGI) - pour les entreprises ils donnent droit à une déduction d'impôts égale à 60% du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire (article 238bis du CGI).

A réception de votre cotisation vous recevrez **un reçu fiscal** à conserver pour vos déclarations d'impôts 2017 ainsi qu'une **carte de membre** qui vous donnera droit à entrer gratuitement au Musée Mathurin Méheut. Attention ! Conservez-la précieusement : elle vous sera demandée à l'accueil du Musée.

Fait à :

Le :2017

Signature :